



RCS : FOIX

Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00225

Numéro SIREN : 804 991 669

Nom ou dénomination : DERMAC

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2017 sous le numéro de dépôt B2017/000109

① **BILAN SIMPLIFIE**

DGFIP N° 2033-A-SD2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL DERMAC		Mr Frédéric CAMBIER		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		38 rue du Barlonguère		09200 ST GIRONS			
Numéro SIRET *		8 0 4 9 9 1 6 6 9 0 0 0 1 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		9	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30062016		30062015	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	559 260	042		559 260	159 260
	Total I (5)	044	559 260	048		559 260	159 260
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	13 467	070		13 467	
		072	1 647	074		1 647	415
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	11 875	086		11 875	1 680
	Charges constatées d'avance *	092		094			
Total II	096	26 990	098		26 990	2 095	
Total général (I + II)	110	586 249	112		586 249	161 355	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		401 000		1 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134			(2 277)		
	Résultat de l'exercice	136			10 034		(2 277)
	Provisions réglementées	140					
Total I	142			408 757		(1 277)	
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			2 514		852
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		161 580	174 979		161 780
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176			177 493		162 632	
Total général (I + II + III)	180			586 249		161 355	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	159 182	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	400 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SARL DERMAC**

Néant *

A - RESULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
30062016

Exercice N-1 clos le
30062015

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N clos le 30062016		Exercice N-1 clos le 30062015		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens services * } dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
			217		218	70 806
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	4 500		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	75 306	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	8 850	2 077
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	84	244	518	200
	Rémunérations du personnel *			250	45 316	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	9 485	
	Dotations aux amortissements *			254		
	Dotations aux provisions			256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		262		
		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	64 170	2 277
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	11 137	(2 277)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles (VI)			300		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 103	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	10 034	(2 277)
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	10 034	314
Rintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 103	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		248			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		987		
	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		989		
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)					
Divers* (44. quaterdecies) dont	ZFA (44. quaterdecies)	345		344		
	Investissements outre-mer					
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655					
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	9 631	354
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * 2.277 dont imputés sur le résultat :					360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	7 354	372
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

ANNEXE - Elément 1

Etat exprimé en euros

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **586 249** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **75 306** euros et un total **charges** de **65 273** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **10 034** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2015** et finit le **30/06/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES**Augmentation du capital social par apport en nature****REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Le coût de production représente le coût d'achat des matières premières consommées augmenté des frais directs ou indirects de production.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

ANNEXE - Elément 1

Etat exprimé en euros

Options retenues pour le traitement comptable des éléments ci-dessous :

	Inscription dans le coût d'entrée de l'actif	Inscription en charges	Non applicable
Frais de constitution et de premier établissement			X
Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission			X
Frais de recherche et de développement			X
Frais accessoires d'acquisition des immobilisations : droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes			X
Coût des emprunts			X

Amortissements et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

L'entreprise ne dépassant pas 2 des 3 seuils (total bilan 3 650 K€, CA 7 300 K€, 50 salariés), la méthode simplifiée pour les PME a été appliquée; il a été pratiqué, pour les biens non décomposables, un amortissement sur la durée d'usage fiscale (*décret n°2005-1757 du 30 décembre 2005*).

Ainsi, les plans d'amortissement sont établis selon les critères suivants :

	Durée	Mode (L,D,UO)
Logiciels	ans	
Constructions	ans	
Installations techniques	ans	
Installations, agencements, aménagement divers	ans	

ANNEXE - Elément 1

Etat exprimé en euros

Mat. et outillage industriel	ans
Mat. de bureau	ans
Mat. de transport	ans
Mobilier	ans

Stocks et en cours

Les matières, marchandises et approvisionnements ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits finis ou en cours de production ont été évalués à leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont comptabilisées pour leur contrevalet à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevalet au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

ANNEXE - Elément 1

Etat exprimé en euros

Indemnité de fin de carrière (N/S)

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Les engagements de retraite n'ont pas fait l'objet d'une provision mais sont mentionnées, ainsi que la méthode utilisée dans le tableau des engagements financiers de l'annexe.

Droits individuels à la formation (N/S)

Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors-bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF.

Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Principes comptables retenus en matière de comptabilisation du CICE

Le CICE sera porté dans une subdivision de la classe comptable "charges de personnel"

Impacts associés à la prise en compte du CICE sur les états financiers

La comptabilisation du CICE a pour effet de diminuer le montant des charges de personnel et, par voie de conséquence, d'augmenter le résultat courant avant impôt

Informations sur le suivi du CICE

Le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Le crédit d'impôt est utilisé conformément aux objectifs rappelés ci-avant.

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE 2015/2016 impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **1506** euros

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	159 260		400 000			559 260
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	159 260		400 000			559 260
TOTAL	159 260		400 000			559 260

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	159 182	159 182	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	13 467	13 467	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	436	436	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	711	711	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	500	500	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		174 296	174 296	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 514	2 514		
	Personnel et comptes rattachés	3 638	3 638		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 890	3 890		
	Impôts sur les bénéfices	308	308		
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 262	5 262		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	300	300		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	161 580	161 580		
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		177 493	177 493		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		161 580			

ANNEXE - Élément 6.01

Plusieurs postes du Bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2016	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations			400 078	
Créances sur participations			159 182	
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés			13 467	
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2016

Total des Charges à payer		4 921
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 254
<i>FOURNISSEURS FNP</i>	<i>1 254</i>	
Dettes fiscales et sociales		3 667
<i>PERSONNEL AUTRES CHGES A PAYER</i>	<i>2 409</i>	
<i>Charges sociales sur C.P.</i>	<i>958</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>300</i>	

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 30/06/2016
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	30/06/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		100	10,00	1 000
Emises pendant l'exercice		40 000	10,00	400 000
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		40 100	10,00	401 000

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	30/06/2016	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SCI 24 V HUGO		(61 086)	78,00	(8 524)
SARL CAMBAST		341 740	80,00	37 357
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

DERMAC
Société à responsabilité limitée
au capital de 401 000 euros
Siège social : 38 rue du Barlonguere
09200 ST GIRONS
804 991 669 RCS FOIX

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 DECEMBRE 2016

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à **10 034 euros** de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| . A l'absorption à due concurrence des pertes antérieures | 2 277 euros |
| . Le Solde soit | 7 757 euros |
| A la réserve légale | |

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Copie Certifiée Conforme

